



Le propriétaire peut il vendre ???????

Par **gege59**, le **20/05/2010** à **15:31**

Bonjour,

J'ai signé il y a 1 mois environ un bail de location d'une durée de 3 ans.
L'agence immobilière vient de me tel et me dit qu'un notaire va passer pour estimer la maison, mais que cette estimation ne rentre pas dans le cadre d'une vente, mais est faite pour le dossier de succession.

Je ne m'inquiète pas trop mais on ne sait jamais : Le propriétaire peut il décider de vendre la maison malgré le bail de location ??? De plus, nous avons réalisé des travaux d'embellissement dans cette maison, à nos frais, que pourrions nous faire si jamais le propriétaire souhaitait vendre ???

Merci par avance de vos éclaircissements...

Salutations.

Gé.

Par **fif64**, le **20/05/2010** à **16:14**

Bonjour

Le propriétaire peut vendre, mais l'acquéreur sera tenu par le bail jusqu'au bout des 3 ans.
Par contre au bout des 3 ans, le propriétaire peut vous demander de partir pour pouvoir

vendre le bien, ou pour pouvoir y habiter.

Par **fabienne034**, le **20/05/2010 à 16:17**

bonjour,
le propriétaire est obligé de vendre avec vous dedans.

L'acquéreur éventuel devra attendre la fin du bail avant de reprendre la maison avec un formalisme rigoureux

pour tout savoir sur le bail de logement:

<http://www.fbls.net/contratlocationvide.htm>

Par **gege59**, le **20/05/2010 à 17:16**

Merci 1000 fois pour ces renseignements...

Bien à vous.

Gé.